



LE GROUPE SONATRACH RÉALISE 5 STATIONS DE DESSALEMENT
**UN INVESTISSEMENT
DE 2,4 MILLIARDS DE DOLLARS**

Page 5

ALI CHEKROUNE :

**« NOS ROUTES
RÉPONDENT AUX
AMBITIONS DE
LA MOBILITÉ »**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5155 | Lundi 2 décembre 2024 • Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**ACCIDENTS
DE LA CIRCULATION**

**9 MORTS
ET 359 BLESSÉS
EN 48 HEURES**

Page 16

**MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LE SÉMINAIRE
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE**

L'AFRIQUE UNIE POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ MONDIALE

Page 2



● **ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES**
**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
FÉLICITE LA SÉLECTION NATIONALE
MILITAIRE D'ATHLÉTISME POUR SES
RÉSULTATS AUX JEUX AFRICAINS
MILITAIRES**

EDUCATION

**UN SECTEUR
EN NETTE ÉVOLUTION**

Page 4



63^e ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'APS

**LANCEMENT D'UN NOUVEAU
SERVICE D'INFORMATION
EN LANGUE RUSSE**

Page 16

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LE SÉMINAIRE SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

L'Afrique unie pour la paix et la sécurité mondiale

L'ouverture, des travaux de la 11^e édition du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, qui se tient cette année à Oran, est marquée par le message du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a chaleureusement accueilli les participants, soulignant l'importance de cet événement pour le continent africain.

PAR HAMROUCHE MOUNIR

« **D**e la terre de l'Algérie, qui a toujours accueilli les enjeux du continent africain, je vous adresse mes salutations les plus sincères. Je vous accueille comme un frère accueille ses frères, un hôte qui a l'honneur de vous recevoir dans votre second pays, dans la magnifique ville d'Oran, que vous avez choisie comme capitale permanente de ce séminaire », a déclaré le président de la République dans un message lu par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf.

L'Afrique, unie et déterminée, est plus que jamais prête à jouer un rôle essentiel dans les affaires mondiales

Le président de la République a également insisté sur la dimension symbolique de cette rencontre, qui dépasse le simple cadre d'une réunion. Selon le président de la République, cet événement porte un message de « l'unité et de l'engagement » du continent africain.

« Ce séminaire est une démonstration de la volonté de l'Afrique de s'unir et de faire entendre une seule voix forte sur la scène internationale », a ajouté le président de la République, tout en soulignant que « l'Afrique, unie et déterminée, est plus que jamais prête à jouer un rôle essentiel dans les affaires mondiales ».

L'Afrique ne peut plus accepter d'être reléguée au second plan dans les priorités internationales

Le président de la République a également évoqué la situation mondiale actuelle, marquée par des tensions croissantes et des transformations profondes qui menacent la stabilité et la sécurité internationales. « Le monde traverse une période de tensions accrues, avec des politiques de division entre grandes puissances qui mettent en péril la paix et la sécurité mondiales », a-t-il noté, mettant en lumière l'impact de ces politiques sur le continent africain et en soulignant que l'Afrique ne peut plus accepter d'être



reléguée au second plan dans les priorités internationales. « Pour nous, la Palestine meurtrie est le meilleur témoin du mépris pour la légitimité internationale et la meilleure preuve de l'ampleur du fossé entre les principes proclamés et leur mise en pratique réelle ».

L'Algérie s'engage à poursuivre ses efforts aux côtés des Républiques de la Sierra Leone et de Somalie

Il a également ajouté : « L'expérience a prouvé que le mécanisme mis en place par ce séminaire pour renforcer la coordination efficace entre le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et les trois membres africains du Conseil de sécurité de l'ONU est la meilleure voie pour garantir que les positions communes de l'Afrique se reflètent dans les résolutions des Nations Unies concernant la paix et la sécurité. Pour sa part, l'Algérie, en tant

que membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, a consacré la première année de son mandat, en coordination avec le Mozambique et la Sierra Leone, à représenter au mieux le continent au sein de ce corps central de l'ONU, ne ménageant aucun effort pour renforcer l'influence de notre continent sur le processus de prise de décision, en particulier celles qui le concernent directement, en s'appuyant sur ses positions communes, fondées sur les principes, valeurs et idéaux consacrés par le Pacte constitutif de l'Union africaine. L'Algérie s'engage à poursuivre ses efforts à cet égard pendant la deuxième année de son mandat, aux côtés de ses frères des Républiques de la Sierra Leone et de Somalie ». Un autre point essentiel de son discours a porté sur le rôle que l'Afrique doit jouer dans la prise de décision internationale, notamment au sein des Nations unies. « Nous devons faire en sorte que la voix de l'Afrique soit prise en compte dans les décisions de l'ONU, surtout celles relatives à la paix et à la sécurité », a-t-il insisté. Dans ce cadre, il a rappelé l'en-

gagement de l'Algérie, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, à œuvrer avec ses partenaires africains pour défendre les intérêts du continent sur la scène internationale.

Défendre les intérêts du continent sur la scène internationale

Le président de la République a également salué les thèmes choisis pour cette 11^e édition, qui abordent des enjeux cruciaux pour l'Afrique, tels que la lutte contre le terrorisme, le financement des opérations de maintien de la paix, et la réforme du système de représentation de l'Afrique au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. Enfin, le président de la République a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à soutenir tous les efforts visant à renforcer l'unité et la solidarité africaines. « L'Algérie continuera à être un pont qui unit et soutient, une voix qui défend les aspirations des nations africaines sous le toit de notre organisation continentale », a-t-il conclu. **H. M.**

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES

Le président de la République félicite la sélection nationale militaire d'athlétisme pour ses résultats aux Jeux africains militaires

Le président de la République, Chef suprême des forces armées, ministre de la défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a exprimé, ce dimanche, sa « grande satisfaction » et sa « fierté » après les performances exceptionnelles de la sélection nationale militaire d'athlétisme lors des Jeux africains militaires, qui se sont tenus à Abuja, la capitale du Nigéria. En effet, l'équipe a remporté la deuxième place du classement africain, décrochant un total impressionnant de 96 médailles, dont 53 en or. Un exploit qui témoigne du haut niveau de préparation et de professionnalisme des athlètes militaires algériens. Dans un message adressé aux membres de l'équipe, le président de la République, a souligné que « ces résul-

tats sont le reflet de la qualité de la formation dispensée au sein de l'Armée nationale populaire (ANP), héritière de l'Armée de libération nationale (ALN). Cette performance démontre également l'excellence du programme de formation des soldats et des cadres de l'ANP dans divers domaines et disciplines ». Le président de la République a rappelé que « ce n'est pas la première fois que l'élite militaire algérienne fait honneur à son pays sur la scène sportive, tant au niveau régional qu'international ».

« Les résultats obtenus, a-t-il ajouté, montrent une progression constante, ce qui en fait un modèle à suivre pour les autres équipes nationales, et un exemple à suivre pour élever toujours plus haut le drapeau

national ». Le président de la République a également félicité « tous ceux qui ont contribué à cette victoire, y compris les officiers, sous-officiers, hommes de rang et cadres de l'Armée nationale populaire », les remerciant pour leurs efforts inlassables et leur dévouement. Il a adressé ses félicitations à chacun, en soulignant « l'importance de ce succès pour l'image et la renommée de l'Algérie ». Enfin, le président de la République a exprimé l'espoir d'un avenir encore plus prometteur pour la sélection militaire algérienne, et a évoqué de nouvelles rencontres à venir, avec la promesse de continuer à soutenir les sportifs de l'Armée nationale populaire dans leurs futurs défis.

11^E SÉMINAIRE DE HAUT NIVEAU SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE:

Le continent africain continue de faire face à d'importants défis et menaces

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République de Djibouti, dont le pays assure la présidence tournante du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.

PAR LAKDHARI IBRAHIM

M. Mahmoud Ali Youssouf, a souligné, hier à Oran, que l'Afrique continue de faire face à d'importants défis et menaces, malgré les succès enregistrés grâce à la coopération entre les pays africains et la coordination entre les institutions continentales, en particulier le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et les trois Etats africains membres du Conseil de sécurité des Nations unies.

Lors de son intervention à la séance inaugurale du 11e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, organisé à Oran, M. Mahmoud Ali Youssouf a déclaré que «les pays africains sont encore confrontés à des défis et menaces en matière de paix et de sécurité, de terrorisme et d'extrémisme violent, ainsi qu'à des changements anticonstitutionnels.

A cela s'ajoutent les changements climatiques provoquant des catastrophes naturelles qui aggravent les problèmes de déplacement interne et de crise des réfugiés, dans un contexte de diminution du soutien humanitaire».

Il a également insisté sur «l'importance de renforcer la coopération entre le Conseil



de paix et de sécurité de l'Union africaine et les trois pays africains membres du Conseil de sécurité des Nations unies, afin de défendre les causes du continent et de ses populations», relevant que ce Séminaire vise à formuler des recommandations concrètes pour soutenir l'action africaine dans ce domaine, tout en tirant parti du soutien des partenaires internationaux.

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a présidé la cérémonie d'ouverture de cette 11ème édition du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, qui se tient à Oran sur deux jours. A cette occasion, M. Attaf a lu

un message du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le Séminaire accueille la Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, ainsi que des membres du Conseil de la paix et de la sécurité de l'Union africaine, les membres africains, nouveaux et sortants du Conseil de sécurité de l'ONU, la République coopérative de Guyana au titre de représentant de l'Amérique latine et des Caraïbes dans le cadre du mécanisme (A3+1), en plus de la Commission de l'Union africaine, de l'Organisation des Nations unies, et des partenaires et amis du Séminaire.

L.B.

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA MAURITANIE :

«Le processus d'Oran, une opportunité pour valoriser et renforcer le dialogue»

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Mauritaniens à l'étranger de la République islamique de Mauritanie, M. Mohamed Salem Ould Merzoug, a affirmé, hier, à Oran que le 11ème Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, organisée dans le cadre du processus d'Oran, constitue une précieuse opportunité pour valoriser et renforcer le dialogue et la coordination entre les pays du continent et ses institutions, afin d'unifier les visions dans les instances internationales.

Dans une allocution prononcée en son nom par l'ambassadeur de Mauritanie en Algérie, M. Sidi Mohamed Abdallah, lors de l'ouverture de ce Séminaire, M. Ould Merzoug a souligné que cet événement représente «une occasion précieuse pour valoriser et renforcer le dialogue et la coordination entre les pays africains et leurs institutions, afin d'unifier les visions africaines dans les instances internationales et de soutenir les efforts communs pour faire face aux défis sécuritaires

et de développement croissants dans un contexte international extrêmement instable et complexe».

Il a ajouté que parmi les principaux défis figurent «la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, la résolution des conflits armés, le renforcement des solutions locales aux problèmes locaux et le développement des capacités, autant d'objectifs nobles qui fondent la mise en place de mécanismes durables de coopération régionale garantissant la stabilité du continent et la réalisation des aspirations de ses peuples à la paix et au développement». Dans ce contexte, M. Ould Merzoug a mentionné «les efforts du président de la République mauritanienne, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, qui, durant sa présidence de l'Union africaine, met l'accent sur des priorités stratégiques en harmonie avec cette vision.

Parmi ces priorités figurent la promotion de la bonne gouvernance, le renforcement des efforts conjoints pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme, ainsi que l'amélioration de la coordination entre l'Union africaine et ses partenaires inter-

nationaux pour répondre efficacement aux défis de sécurité et de paix à l'échelle régionale et internationale».

Il a également indiqué que «l'absence d'une vision claire et durable basée sur les principes du droit international et la Charte des Nations unies a considérablement contribué à l'aggravation des conflits et à la complexité des crises», relevant que cela est clairement illustré par le génocide auquel fait face le peuple palestinien désarmé, perpétré par les forces d'occupation sionistes depuis plus de 14 mois. Dans ce cadre, l'engagement des pays africains à «promouvoir la justice et la paix exige de faire face à ces échecs et de travailler à renforcer le rôle du droit international dans la réalisation de la sécurité et de la paix», a-t-il ajouté.

Il a enfin affirmé que la République islamique de Mauritanie appuie fermement l'initiative de l'Algérie concernant la création du «Processus d'Oran», visant à renforcer la coopération entre le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et les pays africains membres du Conseil de sécurité des Nations unies.

R.N.

«L'Algérie renforce sa coopération avec l'Union africaine et l'Ouganda»

Lors du 11e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique à Oran, le ministre d'Etat, Ahmed Attaf, a mené plusieurs discussions bilatérales. Il a échangé avec le Commissaire de l'Union africaine, Bankole Adeoye, sur la coopération entre l'Algérie et l'Union africaine dans les domaines de la paix et de la sécurité. Ils ont souligné l'importance de l'appui de l'Algérie aux institutions africaines qu'elle abrite, comme le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme et Afripol. Adeoye a salué l'exemple algérien dans la lutte contre le terrorisme, qui représente un modèle pour d'autres pays africains.

Attaf a également rencontré le ministre des Affaires étrangères de l'Ouganda, Odongo Jeje Abubakar. Les deux responsables ont abordé les relations bilatérales et les moyens de les renforcer. Ils ont évoqué les préparatifs pour la prochaine session de la Commission mixte, prévue en 2025, et discuté du Processus d'Oran, qui est un pilier de la coopération en matière de paix et de sécurité, mais aussi dans d'autres domaines.

APN:

Séance plénière ce jour consacrée à la poursuite du débat du projet de loi relatif à la gestion des déchets

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux, aujourd'hui, en séance plénière consacrée à la poursuite du débat du projet de loi modifiant et complétant la loi n° 01-19 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, indique, dimanche, un communiqué de la chambre basse du Parlement. Après la séance matinale prévue à partir de 9h00, le débat du projet de loi interviendra dans l'après-midi suivi de la réponse de la représentante du Gouvernement aux interrogations des députés, selon le communiqué.

Les travaux de l'APN se poursuivront, mardi, à partir de 9h00 par la présentation et le débat du projet de loi relatif à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques, suivis de la réponse de la représentante du Gouvernement aux interrogations des députés, conclut le communiqué.

R.N.

GESTION DE L'EAU EN ALGÉRIE :

Un taux de remplissage des barrages de 35% en 2024

Le directeur central au ministère de l'Hydraulique, Belaid Mezrekt, a indiqué, ce dimanche, dans une déclaration exclusive à Echorouk News, que le taux de remplissage des barrages au niveau national a atteint 35 % en 2024, précisant que les grands barrages dans la région Est du pays sont remplis à environ 53 %. Mezrekt a souligné lors de son passage à l'émission «Le Morning» que parler de sécheresse à ce stade est «prématuré», ajoutant que les projets gouvernementaux dans le secteur de l'irrigation ont été pleinement mobilisés pour faire face à toute éventuelle difficulté dans ce domaine. Concernant la consommation d'eau, le directeur central a précisé que les terres agricoles consomment environ 70 % de l'eau utilisée au niveau national, ce qui place le secteur agricole au cœur de la stratégie de gestion des ressources en eau. Mezrekt a révélé que la capacité de production d'eau potable en Algérie est de 9 millions de mètres cubes par jour, avec un taux de couverture en eau potable pour les foyers proche de 100 %. Quant à la tarification de l'eau, il a rassuré les citoyens en affirmant que «les tarifs de l'eau potable ne connaîtront aucune augmentation pour le moment». D'autre part, il a indiqué que les créances dues par les citoyens dans le secteur de l'eau s'élèvent à 42 milliards de dinars, ce qui nécessite des efforts supplémentaires pour les recouvrer et assurer la durabilité des services fournis aux citoyens.

SONATRACH :

Lancement d'une nouvelle phase du projet Boosting du gisement de Hassi R'mel

Le groupe Sonatrach a annoncé, ce dimanche 1er décembre, dans un communiqué, lancement des travaux de réalisation du projet Boosting Hassi R'mel. La cérémonie de lancement a été présidée par le P-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi, en présence des P-dg des entreprises Baker Hughes et Tecnimont S.p.A., ainsi que de cadres dirigeants et P-dg de filiales de Sonatrach, précise le communiqué. La réalisation de ce projet stratégique a été confiée au consortium comprenant Baker Hughes, Nuovo Pignone International S.R.L., et Tecnimont S.p.A., en vertu du contrat en EPC (Engineering, Procurement and Construction), signé avec Sonatrach le 23 mai dernier, rappelle la même source. «Ce contrat prévoit la réalisation de trois (03) étages de compression au niveau des stations du Centre, Nord et Sud avec un total de 20 Turbo-compresseurs. Il comprend également la réadaptation du réseau de collecte du gaz existant, la réalisation de 03 unités de démercurisation du condensat, la banalisation entre les trains de traitement des unités de production de Hassi R'mel et le tie-in des utilités existantes», détaille-t-on dans le communiqué. **R.N.**

EDUCATION:

Un secteur en nette évolution

Le secteur éducatif est en pleine transformation. Cela se ressent aussi bien dans le choix des supports éducatifs que les outils utilisés par les pouvoirs publics.

PAR : IDIR AMMOUR

Ces derniers ont la possibilité d'apporter un environnement plus flexible et personnalisé, avec l'apport des syndicats et parents d'élèves. En effet, visiblement, la mobilisation n'a pas manqué ces derniers temps, et ce, à plusieurs niveaux. Le ministère de l'Education, sur instructions du premier magistrat du pays, veut faire de ce secteur, l'une de ses priorités. En effet, les efforts se concentrent aujourd'hui sur la meilleure prise en charge et sécurité des enfants, l'encadrement, la numérisation du secteur tout en dotant les milliers d'écoles primaires de tablettes électroniques, l'allocation scolaire, la mise en place des cantines et du transport scolaire. D'autres actions concrètes ont été aussi initiées par les pouvoirs publics, dans l'objectif est de garantir une éducation publique de qualité, assurant l'égalité des chances pour tous les enfants, afin de leur offrir une éducation inclusive et efficace.

Le dialogue seule valeur sûre !

En effet, le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, s'est montré favorable à l'ouverture d'un dialogue sérieux avec les partenaires sociaux de son secteur. Fraîchement installé dans son poste de ministre de l'éducation, il s'est réuni avec les différents représentants des organisations syndicales «agrées» lors d'une rencontre de prise de contact, à travers laquelle, il s'est engagé à programmer des rencontres périodiques avec les syndicats. «Nous avons déjà donné des instructions à notre Administration centrale pour la



programmation effective des rencontres périodiques avec nos partenaires», a-t-il assuré en soulignant qui seront des «rencontres bilatérales sérieuses et précises». Il a insisté sur le fait que cette démarche reflète la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui favorise le dialogue et le travail participatif. Soulignant que pour le chef de l'Etat, le dialogue en tant que mécanisme est le plus efficace en matière de mobilisation des efforts et des énergies pour atteindre les objectifs assignés, concernant le développement dans tous les secteurs.

Les examens du premier trimestre ont commencé hier

Les établissements scolaires des trois cycles de l'éducation (primaire, Cem, et lycées) entament depuis hier dimanche les compositions du premier trimestre pour l'année scolaire 2024/2025. Pour le cycle primaire, celles-ci se déroulent du 3 au 12 décembre, et pour les cycles moyen et secondaire du 1er au 5 décembre en cours. À cet effet, le ministère de l'Éducation nationale a donné des instructions aux directions de l'éducation de l'ensemble des wilayas d'organiser les compositions du 1er trimestre selon l'agenda fixé et de respecter les dates pour chaque palier. Le ministère a également invité l'Association nationale des parents d'élèves et la

Fédération nationale des parents d'élèves à l'informer en cas d'une quelconque violation de cet agenda par les chefs d'établissements, des inspecteurs ou des enseignants.

Le sport scolaire revient plus fort

Le président de la République donne du sens à la volonté de redonner à l'école algérienne sa place dans la société en relançant le sport scolaire. Et cette relance n'est pas un simple souhait, puisque l'État y met les moyens. Le Championnat national scolaire des sports collectifs est un challenge sérieux qui engage l'ensemble des intervenants dans le système éducatif. Il remettra l'école au centre de l'intérêt public et donnera aux écoliers l'envie de se surpasser, pour ceux et celles qui ont le goût de la compétition. Les moyens mis par l'État tiennent également dans l'obligation faite aux animateurs d'agir, puisque les premiers Jeux africains scolaires, prévus le 20 août prochain, auront lieu dans les wilayas d'Annaba, Skikda et Constantine. On attend «la participation de 3 500 à 5 000 athlètes», annonce le directeur général du sport au ministère des Sports, Mustapha Hassani. Le même responsable a également annoncé le «lancement du championnat national des sports collectifs», à partir du 7 janvier prochain. **I.A.**

L'ALGÉRIE RENFORCE L'ENTREPRENEURIAT UNIVERSITAIRE :

Création de 50 start-ups par les étudiants de l'université d'Alger 1 en 2022

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Beddari, a supervisé, hier à Alger, la cérémonie de lancement de cinq start-ups ainsi que la remise de certificats à cinq entreprises miniatures au sein de l'université Houari Boumediene des sciences et technologies de Bab Ezzouar. Dans son discours à cette occasion, M. Beddari a expliqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant la création de 20 000 start-ups d'ici 2029 pour contribuer au développement économique du pays. Le ministre a également souligné que l'université devient «la mère nourricière de l'économie innovante» grâce à la création et au soutien des start-ups. Elle joue désormais un rôle clé dans le soutien à l'économie nationale en créant un environnement favorable au développement des startups et des entreprises miniatures, devenant ainsi un outil efficace pour encourager l'entrepreneuriat. À l'occasion de cette visite, le ministre a

également visité une exposition de projets innovants organisée au sein de l'université, ainsi que les bureaux de consultation, de recherche et de développement, ainsi que les espaces dédiés aux start-ups et au Centre de développement de l'entrepreneuriat et à l'incubateur universitaire. Le président de l'université d'Alger 1, Ben Youssef Ben Kheda, a révélé que les étudiants de l'université ont fondé 50 startups depuis la création des pôles d'intelligence artificielle et des centres de développement de l'entrepreneuriat en 2022. Il a précisé, lors d'un entretien avec la presse à l'occasion d'une rencontre sur les applications de l'intelligence artificielle dans différents domaines, organisée à la Maison de l'Intelligence Artificielle de l'université, que cette initiative a permis à ces étudiants de créer 50 start-ups, avec l'enregistrement de 16 brevets, ce qui constitue une avancée importante. Le président de l'université a également indiqué que 150 étudiants se préparent actuellement à lancer leurs start-ups. Le Centre de développement de l'entrepreneuriat a déjà reçu 200 demandes d'adhé-

sion. Dans le même ordre d'idées, la directrice de l'incubateur universitaire, Kawther El Kerd, a mis en avant l'intérêt croissant des étudiants pour l'entrepreneuriat, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle. Elle a souligné la diversité de leurs intérêts pour développer des solutions dans différents secteurs. Concernant le thème de la rencontre, Mme El Kerd a expliqué que l'objectif était d'explorer les vastes potentialités de l'intelligence artificielle, devenue une nécessité qui impose à chacun de collaborer pour trouver des solutions durables aux différents défis. La rencontre a été marquée par la présence de représentants d'entreprises publiques et privées, ainsi que des enseignants et des cadres universitaires, sans oublier des chercheurs algériens résidant à l'étranger, qui ont animé des conférences visant à sensibiliser les étudiants aux possibilités offertes par l'intelligence artificielle et à les encourager à concentrer leurs efforts sur le développement de solutions basées sur cette technologie. **R.N.**

LE GROUPE SONATRACH RÉALISE 5 STATIONS DE DESSALEMENT

Un investissement de 2,4 milliards de dollars

Le groupe Sonatrach met la main dans la poche pour les projets hydriques. Un des responsables de l'entreprise souligne qu'un montant de 2,4 milliards de dollars a été consacré pour réaliser 5 stations de dessalement de l'eau de mer.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

C'est le directeur du développement au sein du groupe énergétique public Sofiane zaâmiche qui a révélé à la Radio nationale l'importance des projets de dessalement dont 5 stations sont à réaliser. « Nous avons effectué 288 opérations pour préparer les équipements nécessaires pour la réalisation de ces projets » lance-t-

il en précisant que certains projets en cours vont démarrer incessamment. Selon lui « le groupe Sonatrach envisage d'atteindre 42% de la satisfaction des besoins en eau potable pour l'Algérie » et ne cache pas que cet objectif va atteindre les 60% avec les réalisations achevées. Si actuellement 20% des besoins hydriques ont été satisfaits, l'Etat compte sur d'autres participations des groupes publics et un partenariat technologique avec des leaders mondiaux pour atteindre les 60% des besoins à l'horizon 2030. A retenir que le volume moyen des stations de dessalement se situe entre 900.000 à 1 million de m³ par jour. Une quantité jugée insuffisante par les spécialistes du domaine de l'hydraulique. En effet, l'Algerian Energy Company (AEC) a déjà mis en valeur ces projets de dessalement où d'autres projets seront opérationnels dès l'année prochaine. On parle des stations de dessalement dans les villes côtières à savoir El Tarf, Béjaïa, Boumerdès et Oran pour un volume de production de 1,5 million de m³ par jour. Et dans le même sillage, un renforcement de capacités productives à l'Est

du pays avec 50.000 m³ par jour permettra de réaliser à 100% les prévisions pour les besoins de cette région. Il est à rappeler que le centre du pays est pourvu de 2 importantes stations dont celle de Fouka et Bou Ismail à Tipaza qui fonctionnent selon les bilans de l'AEC à une pleine satisfaction entre 200.000 à 300.000 m³ par jour. Aujourd'hui, il faut dire qu'avec 11 stations de dessalement qui fonctionnent avec plein régime, le niveau du stress hydrique n'est pas encore écarté car de l'aveu des experts, il y a la problématique de l'érosion des sols dont il faut tenir compte. Pour combler ce déficit étant donné le manque de pluviosité enregistré ces deux derniers mois, le ministère de l'Energie parle de l'utilisation de nouvelles techniques pour accélérer les projets en cours. Il s'agit d'utiliser l'électricité produite par l'énergie solaire pour économiser sur les coûts et sans recourir aux énergies conventionnelles. Une solution pratique pour les opérateurs dans la filière qui escomptent également mettre leurs investissements dans la maintenance de ces stations à haut rendement.

F. A.

UNION DES ASSUREURS DE RISQUES COMMERCIAUX DE L'OCI Réunion à Alger du Conseil exécutif

La réunion du Comité exécutif de l'Union des assureurs et réassureurs des risques commerciaux et non commerciaux des pays de l'Organisation de la coopération islamique (Aman) s'est tenue hier à Alger, en prévision des travaux de la 14ème Assemblée générale annuelle de cette Union prévue aujourd'hui. Présidée par Khalid Khalafalla, Secrétaire général de l'Union «Aman», cette réunion qui a eu lieu en présence d'une trentaine de membres s'est notamment penchée sur les aspects statutaires et organisationnels ainsi que sur la préparation des décisions qui seront prises lors des travaux de l'Assemblée générale prévue aujourd'hui à Alger, a-t-on indiqué auprès de la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Cagex) qui accueille cette assemblée.

Les travaux de l'Assemblée générale, qui se tiendra sous le slogan «renforcer l'assurance-crédit et les échanges commerciaux en Afrique et dans les pays arabes et islamiques» constituera une plateforme d'échange de connaissances, de développement de partenariats et d'exploration de nouvelles opportunités pour améliorer la gestion des risques et les services d'assurance dans la région, soulignent les organisateurs. Il s'agit pour les participants aussi de délibérer particulièrement sur les moyens de promouvoir la coopération régionale pour la durabilité mondiale, sur le rôle de l'assurance-crédit dans la promotion des échanges commerciaux et la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), et sur l'importance de l'information sur le crédit dans l'atténuation des risques et

l'optimisation des recouvrements de crédits commerciaux. Au programme de cette Assemblée générale, qui se tient sous le parrainage du ministre des Finances, figurent plusieurs sessions et panels qui examineront diverses thématiques liées aux assurances des risques commerciaux, la coopération internationale et le rôle des assurances crédits dans l'appui aux ODD, et le potentiel du commerce afro-arabe. Forum professionnel réunissant les assureurs et réassureurs des risques commerciaux et non commerciaux des pays membres de l'OCI, l'Union «Aman» a été créée en 2009 afin d'unir leurs efforts en vue d'établir une union des assureurs et réassureurs des risques commerciaux et non commerciaux dans les pays membres.

ALGÉRIE - ITALIE Renforcement des échanges entre les compétences des deux pays

La ministre du Tourisme et de l'Industrie traditionnelle, Horia Medahi, a officiellement ouvert ce samedi les activités de la 28e édition du Salon international de l'artisanat «ArtiGiano in Fiera», en présence de son homologue italien. Selon un communiqué du ministère, la ministre a assisté à la cérémonie d'ouverture du «Pavillon du Royaume d'Arabie saoudite», invité d'honneur de la région Moyen-Orient. Par la suite, elle a supervisé l'ouverture du «Pavillon officiel algérien» en présence de la délégation officielle, ainsi que des responsables du pavillon saoudien. Dans son discours, la ministre a exprimé sa joie de présider l'ouverture officielle du pavillon algérien, soulignant que sa participation en tant qu'invitée d'honneur de l'Afrique pour cette édition était un honneur. Elle a précisé que sa présence à Milan s'inscrivait dans le cadre de la volonté du Président de la République de renforcer les liens historiques entre l'Algérie et l'Italie, en particulier dans le domaine économique, y compris l'artisanat, et d'encourager les échanges entre les compé-

tences des deux pays. La ministre a également indiqué que la participation de l'Algérie en tant qu'invité d'honneur de l'Afrique était une source de fierté, renforçant l'importance du travail collaboratif. Elle a ajouté que la présence continue de l'Algérie à cet événement international majeur depuis six ans est un signe fort de la place de l'artisan algérien comme ambassadeur des traditions et du patrimoine de l'Algérie, un patrimoine riche de milliers d'années. Elle a précisé que l'Algérie est représentée par plus de 80 artisans qualifiés dans divers domaines, et que cette participation est un pont entre les peuples et les artistes des deux pays, fondé sur l'amitié et le respect mutuel. En plus des artisans, des acteurs du secteur touristique, tant publics que privés, sont également présents pour promouvoir la destination touristique de l'Algérie, qui offre une diversité d'activités allant du tourisme désertique, thermal, balnéaire et montagnard, au tourisme d'affaires. Cette participation s'inscrit dans le cadre des nombreux projets économiques et sociaux d'enver-

gure que l'Algérie mène dans des secteurs clés tels que l'industrie, l'agriculture et l'irrigation. La ministre a également invité les représentants des plus de 100 pays présents à visiter le pavillon algérien pour découvrir de près la beauté et la grandeur du vaste territoire algérien. Enfin, la ministre a exprimé sa satisfaction de représenter l'Algérie lors de l'ouverture du pavillon, soulignant la signification profonde de cette initiative dans le cadre de la vision stratégique du Président de la République, visant à dynamiser le partenariat entre l'Algérie et l'Italie. Elle a également eu des entretiens bilatéraux avec les responsables italiens en présence de l'ambassadeur et du consul général de l'Algérie en Italie, ainsi que des responsables du secteur et des acteurs du tourisme. La ministre a conclu par une rencontre avec la presse italienne, où elle a évoqué les efforts de l'État algérien pour développer le secteur du tourisme et de l'artisanat, en particulier le tourisme saharien, une priorité pour le Président de la République.

ALI CHEKROUNE : « Nos routes répondent aux ambitions de la mobilité »

Le secrétaire général de l'Association routière algérienne (Aral), Ali Chekroune, estime que le réseau routier algérien, fort de plus de 141 000 kilomètres, répond aux ambitions de la mobilité et de l'économie nationale.

« Nos réseaux autoroutiers sont conséquents »
Intervenant, ce dimanche à l'émission « l'Invité du jour » de la chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Chekroune a rappelé que « l'Algérie dispose également d'ouvrages d'art, de tunnels et de réseaux autoroutiers conséquents », soulignant que « ce sont tous des acquis de l'Algérie indépendante ». Aux yeux de cet expert, « ce réseau s'étend, aujourd'hui, jusqu'aux frontières des pays voisins grâce à l'autoroute Est-Ouest et la transsaharienne, avec un réseau de 9 400 kilomètres bitumés et agréés d'ouvrages d'arts, de ponts suspendus et de tunnels qui répondent aux normes de la mobilité, de l'aisance des usagers et de la sécurité routière ».

Arguant que son association constitue une force de proposition et qui intervient tant au niveau des commissions scientifiques et techniques nationales, l'invité de la Radio algérienne explique que « ce réseau routier s'est adapté au capital touristique, économique, environnemental et culturel avec des tracés idoines protégeant à la fois la nature et tout l'écosystème qui l'entoure ».

Qu'en est-il du réseau routier du Grand-Sud ?
Abordant le Grand-Sud, M Chekroune indique « le réseau routier accompagne une dynamique économique importante, avec le développement de l'agriculture saharienne, les mines et l'énergie », soulignant qu'« il y a des données techniques qu'il faudra respecter pour la durabilité de ce réseau, sachant que la densité du trafic dans le Grand-Sud est lourde ». Selon lui, « les données météorologiques et les reliefs influent sensiblement sur l'état des routes, avec des dilatations et des contractions, ce qui provoque la fatigue du réseau. Du coup, on constate des fissures et des arrachements ». Ce à quoi, M Chekroune plaide à l'adaptation du revêtement du réseau routier aux nouvelles technologies et aux nouvelles techniques de construction des routes et des ouvrages d'art, en prenant en compte la variabilité climatique.

Œuvrer à réduire l'empreinte carbone dans la réalisation des routes
Concernant le volet lié au réseau routier avec la notion du développement durable, l'expert rappelle que « l'Algérie a ratifié la Convention-cadre 2023-2027 sur les 17 engagements du développement durable », citant d'autres conventions qui participent amplement à la réduction de l'empreinte carbone dans la réalisation des routes et des ouvrages d'arts.

Les maisons cantonnières, des sentinelles du réseau routier
Du reste, il dira que « les maisons cantonnières veillent sur la sécurité, la qualité, les dégradations des routes et bien d'autres aspects liés au réseau routier ». L'objectif étant d'entretenir une moyenne de 10 % du réseau routier annuellement, il explique, à titre indicatif, que l'entretien d'un kilomètre coûte entre 14 et 26 millions de dinars, selon la nature des routes et des entretiens.

Faïd : "2025 sera l'année de renforcement de la numérisation, l'Algérie peut devenir la première économie d'Afrique"



TRANSPORT MARITIME

Saïd Sayioud ordonne la fourniture de services à la hauteur des attentes des citoyens, notamment la diaspora

Faïd : "2025 sera l'année de renforcement de la numérisation, l'Algérie peut devenir la première économie d'Afrique"

Le ministre des Finances, Laïd Faïd, a exprimé une vision optimiste et ambitieuse pour l'avenir de l'Algérie en matière de numérisation et de croissance économique.

Lors de sa visite de travail à Blida, le ministre a annoncé que l'année 2025 marquerait un tournant décisif dans la modernisation de l'économie algérienne, avec un accent particulier sur le renforcement de la numérisation dans tous les secteurs économiques. Ces initiatives, selon Faïd, s'inscrivent dans le cadre des engagements pris par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour moderniser l'administration publique et faciliter le développement économique du pays.

Une numérisation renforcée dans les secteurs clés

Le ministre des Finances a souligné que l'Algérie a déjà réalisé des avancées notables dans la numérisation de ses services publics et de ses infrastructures économiques. Il a mis en évidence les progrès dans des secteurs stratégiques comme la douane et les impôts, où la numérisation a permis de rendre les services plus efficaces et transparents. Faïd a indiqué que le secteur des douanes a atteint un taux de numérisation de 100%, ce qui permet de simplifier les démarches pour les entreprises et les citoyens, tout en renforçant la lutte contre la corruption. De même, le secteur des impôts a franchi des étapes importantes dans la digitalisation, facilitant ainsi la déclaration et le paiement des impôts



pour les contribuables.

Le ministre a expliqué que ces avancées numériques ne sont pas seulement une réponse aux besoins administratifs, mais qu'elles visent à faciliter la vie des citoyens et des entreprises en réduisant la bureaucratie et en accélérant les procédures. De plus, la numérisation permet une meilleure gestion des ressources et une plus grande transparence dans la gestion des finances publiques, des éléments cruciaux pour renforcer la confiance des citoyens dans les institutions.

La vision d'une Algérie économique de premier plan

En plus de l'importance de la numérisation, Faïd a évoqué la performance économique de l'Algérie à l'échelle du continent africain. Selon lui, l'Algérie est aujourd'hui classée troisième en Afrique en termes de performance économique, mais elle dispose de tous les atouts nécessaires pour devenir le leader économique du continent dans les cinq à six prochaines années. Faïd a mis en avant les ressources naturelles considérables du pays, sa posi-

tion géographique stratégique et ses efforts pour diversifier son économie, notamment à travers la numérisation, comme des facteurs clés qui favoriseront cette ascension.

Le ministre a insisté sur l'importance de la mobilisation des efforts collectifs et de l'implication des différents secteurs pour réaliser cet objectif ambitieux. Il a souligné que le développement de l'Algérie ne peut se faire sans une forte collaboration entre l'État, les entreprises et la société civile. Dans cette optique, les politiques écono-

miques mises en place visent à encourager l'investissement, à moderniser les infrastructures, et à renforcer les secteurs clés comme les technologies de l'information, les énergies renouvelables et l'agriculture.

La loi de finances 2025 : un instrument de soutien à l'économie et à l'investissement

Faïd a également présenté les grandes lignes de la loi de finances pour 2025, récemment signée par le président de la République, qui propose plusieurs mesures visant à stimuler

la croissance économique du pays. La loi prévoit des incitations fiscales pour encourager les investissements, une augmentation des fonds destinés à la modernisation des infrastructures publiques, ainsi que des mesures pour améliorer le pouvoir d'achat des citoyens, en particulier les plus vulnérables.

Une autre mesure importante inclut la promotion du paiement électronique, qui s'inscrit dans le cadre de la numérisation de l'économie. Le ministre a expliqué que l'adoption du paiement électronique permettrait de

réduire les coûts liés aux transactions en espèces, de renforcer la transparence des paiements et de faciliter les échanges commerciaux, tant au niveau national qu'international. Le gouvernement algérien voit dans cette initiative une étape cruciale pour moderniser le système financier et encourager les nouvelles formes de commerce, en particulier dans le secteur du e-commerce.

L'importance de l'édition numérique dans les secteurs de l'assurance

Au-delà de la numérisation des services publics, Faïd a également évoqué la nécessité de moderniser d'autres secteurs, comme celui des assurances. Lors de sa visite à Blida, le ministre a inauguré un nouveau complexe immobilier pour la Société nationale d'assurances (SNA), comprenant une direction régionale, une agence commerciale, une plateforme numérique pour le traitement des sinistres, ainsi qu'un centre de formation. Ce complexe illustre les efforts du Gouvernement pour développer des solutions innovantes dans le domaine de l'assurance, afin de répondre aux besoins croissants du marché.

Faïd a salué l'initiative de la SNA, notamment la mise en place d'une plateforme numérique dédiée à la gestion des sinistres, une innovation qui permet de simplifier et de rendre plus efficaces les procédures liées aux assurances. Il a encouragé les autres acteurs du secteur à s'inspirer de cet exemple et à utiliser les technologies modernes pour améliorer leurs services.

Le ministre a également insisté sur l'importance de promouvoir la culture de l'assurance parmi



la population. Il a expliqué que l'assurance est un outil essentiel pour la stabilité économique, car elle protège les investissements, réduit les risques et favorise la croissance. Faïd a souligné qu'il est nécessaire de sensibiliser les citoyens à l'importance de l'assurance, notamment à travers des campagnes de sensibilisation et des séminaires, afin d'intégrer l'assurance dans les habitudes de consommation des Algériens.

L'utilisation des technologies numériques pour favoriser le développement économique

Enfin, Faïd a conclu son discours en insistant sur l'importance de l'utilisation des technologies numériques pour accompagner le développement économique de l'Algérie. Il a appelé à une augmentation des initiatives de sensibilisation pour éduquer la population à l'importance de

l'utilisation des outils numériques dans tous les domaines de la vie quotidienne et professionnelle. Les technologies numériques, a-t-il précisé, sont un levier essentiel pour améliorer la compétitivité des entreprises, faciliter l'accès à l'information et garantir un meilleur suivi des transactions économiques.

Le ministre a également souligné que l'État algérien prévoit de continuer à investir dans la formation des jeunes et dans le développement des compétences numériques, afin de préparer une nouvelle génération prête à relever les défis économiques de demain. Le développement de l'infrastructure numérique est, selon lui, un pilier central du modèle économique algérien du futur, et il est impératif de continuer à moderniser les institutions publiques pour répondre aux exigences du monde moderne.

TRANSPORT MARITIME

Saïd Sayioud ordonne la fourniture de services à la hauteur des attentes des citoyens, notamment la diaspora

Le ministre des Transports, Saïd Sayioud, a appelé à intensifier les activités de notre flotte maritime, ainsi qu'à assurer une formation moderne pour le personnel afin de développer ses capacités techniques et opérationnelles, en adéquation avec les défis actuels et futurs. Il a également souligné l'importance de restaurer la position de notre flotte sur le plan régional et international.



Lors de la réunion, qui était dédiée à l'étude des aspects organisationnels et administratifs des institutions de transport maritime, à l'examen des différents projets en cours et de leur avancement, et à la discussion des préoccupations et des obstacles, Saïd Sayioud a ordonné aux gestionnaires de l'Entreprise nationale de transport maritime (ENTMV) de redoubler d'efforts pour développer l'entreprise, renforcer sa présence et fournir des services à la hauteur des attentes des citoyens, en particulier ceux de la diaspora à l'étranger.

À cette occasion, la présidente du

groupe maritime de transport a présenté un exposé sur les activités des entreprises de transport maritime de passagers et de marchandises, leur situation financière, et les perspectives futures pour améliorer leurs performances. Il convient de noter que cette réunion s'est tenue en présence de cadres de l'administration centrale, ainsi que de la présidente du groupe maritime de transport (Gatma) et de ses filiales, du directeur général de l'Entreprise nationale de transport maritime de passagers (ENTMV), du directeur général de l'Entreprise nationale de réparation des navires (Erenav) et des agents de fret.

SONATRACH

Hachichi inspecte le complexe gazier Alrar suite à l'incident survenu mercredi dernier

Le Président-directeur général (P-dg) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a effectué, samedi, une visite sur le site du complexe de traitement de gaz Alrar, relevant de la région de production Stah, dans la wilaya d'Ilizi, afin de suivre les mesures prises sur le terrain après l'incident survenu mercredi dernier au niveau du train de production n°1, sans aucune perte humaine, indique un communiqué du Groupe Sonatrach.

Selon le communiqué, M. Hachichi a entamé sa visite par une inspection de la zone touchée au niveau du train de production n 1. Un exposé technique détaillé lui a été présenté, mettant en lumière « les mesures adoptées pour atténuer les impacts de l'incident ». L'exposé a également abordé « les dispositions mises en œuvre pour isoler complètement ce train des trois autres trains du complexe de traitement de gaz d'Alrar, tout en assurant la stabilité des opérations sur le site », ajoute la même source.

Lors de sa visite, M. Hachichi a pu constater de près la situation et s'informer des efforts déployés pour rétablir les opérations à leur état normal. Il a par ailleurs encouragé « l'équipe d'experts chargée de l'enquête à mener une investigation approfondie pour identifier les causes ayant conduit à l'incendie », précise le communiqué.

Le PDG a ensuite tenu une réunion avec les responsables du complexe et les équipes techniques sur place. Cette rencontre a porté sur « l'évaluation de l'efficacité des mesures prises ainsi que sur le plan d'action adopté pour relancer les trois autres trains de production du complexe », selon le communiqué.

muniqué. Au cours de cette réunion, M. Hachichi a souligné l'importance d'un « strict respect » des normes de sécurité à toutes les étapes des opérations.

Il a salué la rapidité et l'efficacité des équipes sur le terrain dans la gestion de l'incident, rappelant que la sécurité des travailleurs et des installations

reste une priorité absolue pour la société.

Le PDG a également insisté sur le renforcement des programmes de formation en gestion de crise et sur la mobilisation de toutes les ressources nécessaires pour garantir la sécurité des opérations.

Par ailleurs, M. Hachichi a rencontré

les employés de la région de production Stah. Il les a « encouragés et incités à relever le défi en finalisant l'inspection des installations communes aux quatre lignes de production, afin de redémarrer avec succès les trois lignes intactes dans les prochains jours », conclut le communiqué du groupe public.

INDUSTRIE

Ghrieb rencontre les responsables des groupes publics

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a entamé, hier samedi à Alger, une série de rencontres avec les responsables des groupes industriels publics en vue d'évaluer leurs performances, celles de leurs filiales et entreprises affiliées, afin de garantir leur efficacité et de remédier aux dysfonctionnements et obstacles qu'ils rencontrent, selon un communiqué du ministère.

A cet effet, M. Ghrieb a tenu des réunions de travail au siège du ministère avec les responsables du Groupe des industries locales (Divindus), du Groupe des industries électroniques, électroménagères et électriques (Elec El Djazair), de la Société nationale de sidérurgie (SNS), ainsi que du Groupe Algerian Chemical

Specialties (ACS) et leurs filiales respectives.

A cette occasion, le ministre a élaboré une feuille de route et donné des « instructions concrètes visant à améliorer les performances, l'efficacité et les résultats de ces groupes industriels et de leurs filiales, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour dynamiser le secteur industriel », précise le communiqué. Ces directives concernent principalement les « plans d'action des groupes, les stratégies de relance, leur situation financière et économique, l'adoption de politiques de marketing dynamiques sur les marchés extérieurs, notamment africains, ainsi que le renforcement du rôle des centres de formation du secteur et

leur implication accrue dans la réalisation des objectifs fixés ». Le ministre a également insisté sur « la nécessité de trouver des solutions urgentes aux entraves et aux difficultés rencontrées par certaines entreprises relevant du portefeuille du secteur ».

Parmi les mécanismes évoqués pour surmonter ces défis, M. Ghrieb a souligné l'importance de créer un cadre de coopération et de coordination entre les groupes industriels et les autres secteurs économiques, ajoute le ministère. Par ailleurs, le ministre a mis en avant « l'importance d'élaborer un guide stratégique national pour l'industrie, portant sur les intrants, les extrants, les compétences nationales dans les métiers de l'industrie, les déchets

industriels et les parcs de technologie industrielle, afin de servir de référence pour la prise de décisions au niveau des groupes publics, le développement de l'ingénierie inverse dans le domaine industriel, l'orientation des investisseurs et des startups, ainsi que pour les différents centres de recherche ».

La conformité a également figuré parmi les priorités abordées par M. Ghrieb dans ses orientations, en raison de son rôle crucial dans l'assurance de la qualité des produits, facilitant ainsi leur exportation et leur accès aux marchés internationaux, indique le communiqué.

A l'issue de ces réunions, il a été décidé « d'adopter une série de mesures et de procédures pour une prise en charge urgente des situations et des contraintes

ORAN

Arrestation de 3 personnes impliquées dans le trafic de cocaïne

Les éléments de la police d'Oran, représentés par la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de la wilaya d'Oran, ont démantelé un réseau criminel composé de personnes impliquées dans le trafic de drogues dures, saisissant près de 500 grammes de cocaïne et arrêtant 3 individus impliqués dans cette affaire.

Selon un communiqué de la police, l'arrestation a eu lieu suite à des informations reçues par cette brigade, faisant état de la présence de personnes suspectées d'être impliquées dans la vente de ces drogues dans leur secteur de compétence. La brigade a, donc, entamé des enquêtes de terrain. Après avoir sur-



veillés et suivi leurs déplacements et activités, l'opération a abouti à l'arrestation de 3 personnes.

Après avoir complété toutes les procédures légales avec le procureur de la République près le tribunal d'Oran, et obtenu un mandat de perquisition et d'arrestation, l'opération a permis de saisir près de 500 grammes de cocaïne, une somme d'argent provenant des bénéfices illicites évaluée à

40 millions de centimes, ainsi qu'un véhicule et une moto utilisés pour la distribution de ces drogues. Un dossier judiciaire a été ouvert à leur rencontre pour constitution d'une association de malfaiteurs, détention, stockage et trafic de drogues dures dans le but de les vendre au sein d'un groupe criminel organisé. Ils ont été présentés devant la justice.

CONSTRUCTION DU BARRAGE DE BOUHDID À ANNABA

Derbal insiste sur la résorption du retard enregistré

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a donné, samedi après-midi à Annaba, des instructions strictes à l'effet de résorber le retard accusé dans la réalisation du barrage de Bouhdid, à l'ouest du chef-lieu de wilaya. Après avoir écouté un exposé détaillé sur ce projet inscrit en 2019 dans le cadre d'un programme d'urgence destiné à protéger la plaine ouest d'Annaba des inondations, le ministre a insisté sur la nécessité de rattraper le retard accusé afin de réceptionner ce projet "important" au "début du mois de juillet 2025".

Les investissements importants dont le secteur de l'hydraulique a bénéficié dans cette wilaya doivent être réalisés

dans les délais impartis et selon les normes de qualité requises, a déclaré M. Derbal. Affirmant qu'il veillera "personnellement" au suivi de la réalisation du barrage de Bouhdid, d'une capacité de 750.000 m3, le ministre a souligné que cet ouvrage destiné à prévenir les effets des crues, collectera les eaux pluviales et maîtrisera leur débit vers l'oued, pour protéger la zone ouest de la ville, ainsi que la plaine, des inondations. Lors de sa visite dans la wilaya d'Annaba, le ministre a également inspecté les travaux du projet portant suppression des estuaires où se déversent les eaux pluviales au niveau de la zone d'extension du port d'Annaba, où il a souligné l'impor-

tance de ce projet d'un point de vue environnemental et sanitaire. Un projet qui vise à dévier les eaux pluviales et à éliminer le déversement aléatoire des eaux usées sur un site dédié à l'extension du port d'Annaba. Dans la région de Chaïba, dans la commune de Sidi Ammar, le ministre a inspecté, en compagnie du wali d'Annaba, Abdelkader Djellaoui, la construction de réservoirs d'eau d'une capacité totale de 10.000 m3, avant de superviser la mise en service d'une station de relevage dans la zone d'El Rym, à Annaba, où il a appelé à l'entretien préventif régulier des installations afin de prolonger leur durée de vie et assurer leur exploitation optimale.

BISKRA

Le DGSN souligne l'importance du renforcement de la communication avec les citoyens

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a souligné samedi, dans la commune de Djemorah (35 km au Nord de Biskra) l'importance du renforcement des canaux de la communication avec les citoyens au niveau des structures d'accueil des diverses instances sécuritaires pour améliorer le service qui leur est présenté.

Président en compagnie de cadres de la Sûreté et des autorités locales l'inauguration du siège de la Sûreté de daïra (15.000 habitants) et d'un hôtel de police dans cette même commune, le DGSN a indiqué qu'"outre le bon accueil des citoyens et leur orientation, il est impératif de tenir compte des avis des citoyens et des préoccupations qu'ils expriment dans le

cadre des actions de sondage effectuées par les services de la police et de les consigner afin de connaître les propositions de tous les citoyens sans exception". Avec les opérations de sensibilisation à l'importance de la contribution des citoyens au soutien des efforts de lutte contre les multiples formes de la criminalité, la collecte de tous ces avis permet d'évaluer les prestations assurées par tous les services et de proposer des solutions dans le cadre des efforts d'amélioration du service, a affirmé le même responsable. Au chef-lieu de wilaya, le DGSN a présidé l'inauguration du service inter-wilayas du matériel sur une superficie de plus de trois hectares qui est appelé à approvisionner 89 structures sécuritaires des wilayas de

Biskra, d'El-Oued, d'Ouled Djellal et d'El Meghair en matériel roulant, notamment. Il a également inspecté le projet de réalisation sur 7.000 m2 d'un centre de repos familial de la police d'une capacité de 124 lits pour un coût total de 261 millions DA. Badaoui a également inauguré un nouveau siège de la police judiciaire dans la commune de Zeribet El Oued (80 km Est de Biskra) affirmant à l'occasion l'importance de cette institution dans la lutte contre la criminalité sous ses multiples formes, notamment la contrebande avant de clôturer sa visite dans cette wilaya par l'inauguration du siège de la 9ème Sûreté urbaine à la cité de la Zone ouest de la ville de Biskra destinée à 21.000 âmes de 10 quartiers.

MÉDÉA

Projet d'une plate-forme numérique de gestion à distance des urgences médicales

Un projet de plate-forme numérique de gestion à distance des urgences médicales pour les différents types d'interventions de la Protection civile a été présenté, samedi à Médéa, à l'occasion d'une journée d'information sur l'apport de l'intelligence artificielle dans les missions de ce corps constitué, a-t-on appris auprès de l'organisme organisateur.

L'élaboration de cette plate-forme s'inscrit dans le cadre du programme national de recherche (PNR) de la direction générale de la protection civile (DGPC) couvrant la période 2023-2025 et visant la modernisation des outils d'intervention et de gestion des accidents de diverse nature, a expliqué à l'APS, l'officier en charge de ce projet, le commandant Tarek Belhachemi.

Des essais techniques sont actuellement en cours en vue de tester la plate-forme et d'identifier les contraintes qui peuvent réduire son efficacité, a-t-il ajouté, précisant que plusieurs instituts et centres de recherches nationaux spécialisés en information et en intelligence artificielle contribuent au développement de la plate-forme.

Détaillant ce projet, le commandant Tarek Belhachemi révèle que le fonctionnement de la plate-forme de gestion à distance des urgences médicales se divise en quatre étapes. La première étape commence dès la réception de l'appel d'urgence transmis par le citoyen au centre d'appel téléphonique de la protection civile pour alerter sur un accident (domestique-circulation automobile-asphyxie). La deuxième étape consiste en l'orientation des secours sur les lieux de l'accident suivant les informations communiquées précédemment, avec des moyens audiovisuels afin de permettre au centre des opérations de suivre en temps réel et en direct l'intervention. La plate-forme est utilisée, lors de la troisième étape, pour transmettre les informations ou les données concernant l'accident lui-même et l'état des victimes qui se trouvent sur place et durant leur évacuation vers les établissements de santé.

Les données relatives aux personnes secourues sont communiquées, aussitôt, aux structures sanitaires (hôpitaux ou polycliniques, suivant la gravité des cas) pour se préparer à l'accueil des victimes et s'organiser en fonction du premier diagnostic établi par le médecin secouriste.

Selon le commandant Belhachemi, la plate-forme offre la possibilité de piloter à distance le processus d'intervention et de prise en charge des victimes d'accidents, assure la rapidité des interventions et la détermination avec exactitude les actions à entreprendre grâce à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

OBÉSITÉ INFANTILE

Les enfants en surpoids doivent faire surveiller leur tension

Les enfants en surpoids à 4 ans ont un risque d'hypertension artérielle à 6 ans, ce qui augmente leur risque de crise cardiaque et d'AVC plus tard dans la vie.

Les enfants en surpoids à 4 ans, ont un risque d'hypertension artérielle à 6 ans, ce qui augmente leur risque de crise cardiaque et d'AVC plus tard dans la vie, souligne cette étude publiée dans le *European Journal of Preventive Cardiology*. Ainsi, le mythe selon lequel l'excès de poids chez les enfants n'a pas obligatoirement de conséquences est une « entrave à la prévention cardiovasculaire », alertent ces chercheurs de l'Institut de santé Carlos III (Madrid).

Ce constat implique toute une série de mesures les parents doivent être actifs, engager également leurs jeunes enfants à pratiquer l'exercice et opter pour une alimentation saine. Les femmes doivent veiller à un poids de santé avant la conception, éviter l'excès de poids pendant la grossesse, arrêter de fumer, ces différents facteurs étant des facteurs de risque bien établis de l'obésité chez l'Enfant. Par ailleurs, les chercheurs rappellent la hausse alarmante de l'obésité dans le monde : en 2016, plus de 41 millions d'enfants de moins de 5 ans sont en surpoids.

Le surpoids et l'obésité entraînent dès l'enfance un risque accru d'HTA

L'étude examine le lien entre l'excès de poids et l'hypertension artérielle chez 1.796 enfants âgés de 4 ans, suivis sur 2 ans. Leur pression artérielle, l'IMC et le tour de taille ont été relevés à l'inclusion, puis 2 années plus tard. L'analyse constate que comparés aux enfants à poids santé entre 4 et 6 ans, les enfants en excès de poids, persistant ou apparu au cours de l'étude, présentent un risque d'hypertension artérielle (HTA) multiplié, respectivement, par 2,49 et 2,54 ; chez les enfants présentant une obésité



abdominale nouvelle ou persistante, le risque d'HTA est multiplié par 2,81 et 3,42 respectivement ; les enfants qui ont perdu du poids au cours du suivi ne présentent pas ce risque accru d'hypertension. Enfin, ces résultats valent quels que soient le sexe ou le statut socio-économique des enfants.

Eviter une cascade de risques qui remonte à l'enfance :

le surpoids et l'obésité entraînent dès l'enfance un risque accru de HTA, ce qui augmente le risque de maladie cardiovasculaire à l'âge adulte. Cependant, le résultat positif de l'étude est la tension artérielle rétablie à la normale chez les enfants qui retrouvent un poids normal. Le rôle des parents est crucial pour empêcher cette cascade, par la pratique ou l'incitation à la pratique de l'exercice et une alimentation familiale saine.

Enfin, les médecins ont aussi leur rôle à jouer en évaluant régulièrement l'IMC et le tour de taille de leurs jeunes patients. « Certains pédiatres pensent

encore que les effets néfastes du surpoids et de l'obésité commencent à l'adolescence, mais notre étude montre qu'ils commencent dès la petite enfance ».

Les enfants en surpoids doivent faire prendre leur tension artérielle. 3 lectures élevées consécutives constituent une pression artérielle élevée. Chez les jeunes enfants, la cause la plus courante est l'excès de poids, mais les médecins devront exclure d'autres causes possibles dont les malformations cardiaques, les maladies du rein, les maladies génétiques et les troubles hormonaux.

Si la cause est bien le surpoids, un renforcement de l'activité physique et une alimentation mieux équilibrée devront être conseillés.

*Source: Eur J Prev Cardiol. 12 June 2019
doi:10.1177/2047487319839264 Association between general and central adiposity and development of hypertension in early childhood*

Le Soja : ses effets bénéfiques sur le cœur



Les chercheurs ont examiné l'effet du soja dans tous les essais combinés, mais à des moments différents au cours des études. L'analyse confirme en effet une réduction, avec les protéines de soja, du cholestérol total et des lipoprotéines de basse densité (LDL), pouvant être néfastes à la santé cardiaque. Un effet constant relevé par les 46 essais cités par la FDA dans son évaluation du soja (2017). Un résultat unanime avec cependant de petites variantes selon les études certaines petites études concluent à des effets importants qui se réduisent avec le temps, plus la taille des échantillons augmente, plus les résultats deviennent précis. Nous avons le même

constat avec les études sur l'huile de poisson, relève John Sievenpiper, professeur de nutrition à l'Université de Toronto et clinicien-chercheur à l'hôpital St. Michael.

Passer à l'ère des protéines d'origine végétale :

selon les auteurs, ces données corroborent l'allégation de santé cardiovasculaire concernant le soja, même si - dans certaines études - la réduction du cholestérol est <5%. « Si on combine le soja à d'autres aliments « à base de plantes », l'effet devient encore plus puissant. L'équipe est d'ailleurs pionnière en matière d'index glycémique et préconise aujourd'hui un régime à base de noix, de protéines végé-

tales, de fibres et de stérols végétaux pour une réduction globale de près de 30% des facteurs de risque cardiovasculaire.

« Nous passons à l'ère des protéines d'origine végétale, et il serait dommage de voir ce changement miné par de fausses allégations. Les producteurs d'aliments d'origine végétale ont besoin de toute l'aide possible pour rendre leurs produits accessibles ».

Source: JAHA: Journal of the American Heart Association 2 Jul 2019 DOI : 10.1161/JAHA.119.012458 Association Cumulative Meta-Analysis of the Soy Effect Over Time (Visuel Yuttadanai Mongkonpun - Dreamstime.com)

PIERRE GALLON

L'Algérie joue un rôle important dans la défense des peuples opprimés

Le président de la Coordination européenne pour le soutien au peuple sahraoui, Pierre Gallon, a déclaré vendredi à Lisbonne, capitale du Portugal, que l'Algérie joue un rôle important dans la défense des peuples opprimés, pendant son mandat en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.



Dans une déclaration à l'Agence de presse algérienne, à l'occasion du lancement des travaux

de la 48e conférence de la Coordination, Gallon a précisé que "le

rôle actif de l'Algérie depuis son élection au Conseil de sécurité se mani-

fest dans sa défense des droits des peuples qui sont sous le joug du colonialisme et qui souffrent du pillage de leurs ressources et richesses."

Gallon a ajouté : "Effectivement, l'Algérie accomplit son devoir, et aujourd'hui, elle n'est pas seule. Elle agit aux côtés de nombreux pays du Sud qui combattent le génocide en cours en Palestine."

Pierre Gallon a également souligné le contexte dans lequel se tient la conférence, en coïncidence avec le 50e anniversaire de la "Révolution" au Portugal, ainsi que le 50e anniversaire de la trahison de l'Espagne concernant ses engagements envers le Sahara occidental avant son occupation par le Maroc

CONFÉRENCE DE L'EUCOCO AU PORTUGAL

Le peuple rifain s'inspire de la lutte du peuple sahraoui

La 48e édition de la Conférence de coordination européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), a vu la participation d'une délégation du Parti national rifain (PNR), qui a affirmé que le peuple rifain «s'inspire de la lutte et la détermination du peuple du Sahara Occidental». Dans une déclaration à la presse, le membre du PNR, Oussama Redouane, a souligné que «le peuple rifain puise dans l'expérience sahraouie de la lutte pour défendre ses droits et ses ressources naturelles, d'autant plus

que la question du Rif a été longuement absente des foras internationaux». Le membre du PNR a estimé que cette Conférence constituait «une opportunité pour rencontrer les délégations de l'Afrique du sud, de Zimbabwe, de Nicaragua et de Cuba, ainsi que de l'Algérie, pays frère et ami, en plus des organisations internationales espagnoles et portugaises, qui, pour la plupart, ne connaissent pas la question rifaine. Cela nous permet de présenter clairement notre cause afin d'obtenir l'appui international similaire à celui

dont bénéficient nos frères sahraouis». Il a relevé qu'il s'agissait de la deuxième participation du PNR à une manifestation «internationale, après une visite au Parlement de l'Afrique du sud au cours de l'année dernière, où il a rencontré des représentants de partis occupant 70% des sièges au Parlement de l'Afrique du sud. Cette visite avait permis un bon accueil et offert une plateforme pour exposer la cause rifaine, pour obtenir une reconnaissance du Parti national rifain et de sa cause juste d'un peuple sous occupation depuis

1912, d'abord sous le protectorat espagnol, puis sous la colonisation marocaine». Il a souligné que «la question du Rif est celle d'un peuple déplacé et dépouillé de tous ses droits», relevant que «le changement démographique dans le Rif est en cours depuis des années, et que plus de la moitié du peuple rifain vit en exil, ce qui constitue un crime contre l'humanité». Il a affirmé que «le peuple rifain, pris de liberté et convaincu de la justice de sa cause, considère l'indépendance comme un destin inéluctable».

EUCOCO À LISBONNE

Une opportunité pour dévoiler les manœuvres du Makhzen visant à se soustraire au droit international

Le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Said Layachi, a affirmé, samedi, que la tenue de la 48e édition de la Conférence de coordination européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco) à Lisbonne (Portugal) constituait une opportunité pour dévoiler les manœuvres de l'occupant marocain visant à se soustraire à l'application du droit international, réitérant l'appel à replacer la cause du Sahara Occidental dans son contexte juridique en tant que question de décolonisation.

Dans une déclaration à l'APS en marge des travaux de la deuxième journée de la Conférence de l'Eucoco abritée par l'Université de Lisbonne, M. Layachi a précisé que les quatre workshops prévus aujourd'hui, portant sur les médias et la politique, les droits de l'Homme, le soutien à l'Etat sahraoui et le pillage des ressources sahraouies, constitueront le cœur de l'événement. Les recommandations qui en découleront structureront les actions du mouvement de solidarité

pour la cause sahraouie en 2025.

Ces deux ateliers, ajoute le président du Comité, se focaliseront sur l'analyse de la politique de l'occupant marocain, articulée autour de deux axes principaux: une fuite en avant pour éviter de se conformer au droit international, notamment en ce qui concerne le statut juridique de la question sahraouie et l'imposition de la politique du fait accompli dans les territoires sahraouis occupés à travers des pratiques illégales, telles que l'achat de consciences et le lancement de projets d'investissement dans ces territoires. Ces manœuvres visent à séduire certaines nations occidentales et africaines afin de légitimer le pillage des ressources sahraouies".

Après avoir rappelé les nombreuses victoires récemment remportées par la question sahraouie, notamment les décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), le président du CNASPS a mis en avant que le mouvement de solidarité s'appuie désormais sur le droit international pour dénoncer les graves violations des droits du peuple sahraoui, confir-

mées par de nombreuses organisations internationales et institutions onusiennes et européennes. Ces instances ont documenté les exactions marocaines à l'encontre des civils sahraouis revendiquant pacifiquement leurs droits dans les territoires occupés.

M. Layachi a, en outre, déploré l'incapacité du Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités quant à l'application du droit international pour contraindre l'occupant marocain à respecter la légalité internationale. Cette inaction, selon lui, s'explique par la complicité de certaines puissances internationales offrant une protection à cet occupant.

Parallèlement, le Maroc maintient un blocus médiatique sur la question sahraouie grâce à la complicité de réseaux médiatiques internationaux influencés par l'entité sioniste, allié du Makhzen.

Il a souligné, dans ce contexte, l'importance des réseaux sociaux, devenus un vecteur essentiel pour transmettre au monde les souffrances et la réalité des conditions de vie dans les territoires sahraouis occupés, tout en

dénonçant la propagande du régime marocain visant à sortir la question du Sahara occidental de son cadre juridique. M. Layachi a réitéré que l'appel lancé par le mouvement de solidarité porte sur "la nécessité de respecter le droit international, socle des relations entre les nations" pour garantir la paix et la sécurité dans le monde. Il a également mis l'accent sur la "nécessité de poursuivre la mobilisation afin d'intensifier la pression sur le Conseil de sécurité pour replacer la cause sahraouie dans son contexte juridique en tant que question de décolonisation". Il a salué, par ailleurs, la forte participation de la délégation algérienne aux travaux de la Conférence, estimant qu'elle envoie un message clair sur le soutien indéfectible de l'Algérie à la lutte du peuple sahraoui, un engagement ancré dans les principes de la Révolution de Novembre. Cette mobilisation, a-t-il ajouté, coupe court aux tentatives de dénigrement des efforts de l'Algérie aux niveaux continental, régional et international en faveur des causes justes.

R. I. /Agences

FOOT/LIGUE 1 MOBILIS -
CR BELOUZDAD

Rabhi élu président de la SSPA/CRB

Le dirigeant Mahdi Rabhi a été élu président de la Société Sportive Par Actions du CR Belouizdad (SSPA/CRB), lors de la réunion du Conseil d'Administration du club, tenue ce samedi, au siège social du Chabab, sis à Saïd Hamdine, sur les hauteurs de la capitale.

"L'élection de Rabhi s'est faite à la majorité simple" a détaillé la Direction du CRB dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel.

Deux jours plus tôt, lors de l'Assemblée générale extraordinaire du club, qui a été tenue le jeudi 28 novembre au siège de la Madar Holding, le Chabab a procédé à la désignation des nouveaux administrateurs de la SSPA/CRB.

Il s'agit de Mamar Djebbour, Rachid Oukali, Rachid Bahloul, Mahdi Rabhi, Mohamed Bouhafs et Boualem Boukerroucha. Ce dernier étant membre de facto, car représentant le CSA/CRB.

Rabhi (51 ans) avait présidé le précédent Conseil d'Administration du Chabab, en remplacement de Mohamed Benlhadj, qui a été démis de ses fonctions à l'issue de l'Assemblée générale extraordinaire du 6 février 2023.

Rabhi a la particularité d'avoir collaboré avec pratiquement tous les présidents qui se sont succédés à la tête du Chabab depuis l'ère Mohamed Lefkir, aux débuts des années 2000.

RIADH BENOUR

"Belaïli est très talentueux et n'est pas un joueur ordinaire"

Le responsable principal du département football du Club Espérance de Tunis, Riadh Benour, a salué les performances de sa star internationale algérienne, Youcef Belaïli, avec l'équipe. Dans une interview exclusive accordée au site "Al Arabi Al Jadeed", Riadh Benour a déclaré à propos de Belaïli : "On ne peut pas nier le niveau mondial de Youcef Belaïli."

Il a ajouté : "Belaïli est très talentueux, et ce n'est pas un joueur ordinaire. Nous espérons qu'il continuera à apporter sa contribution à notre équipe."

Il est à noter que Youcef Belaïli réalise une grande saison avec son club, l'Espérance Sportive de Tunis, dans le championnat local.

L'ATTAQUANT ALGÉRIEN PRÉFÈRE RESTER À HERTHA BERLIN JUSQU'À L'ÉTÉ

Ibrahim Mazza convoité par les clubs européens

La compétition entre les clubs européens pour recruter la jeune star algérienne, Ibrahim Mazza, joueur du Hertha Berlin en Allemagne, s'intensifie de jour en jour. Alors que l'attaquant des "Verts" refuse de quitter son club lors du mercato hivernal, il préfère rester au moins jusqu'à l'été prochain.

PAR HAMROUCHE MOUNIR

Selon nos dernières informations des médias allemands, l'Atlético Madrid, club espagnol, insiste pour recruter Ibrahim Mazza et le presse afin de l'attirer durant la prochaine période de transfert, malgré le refus du joueur de quitter son équipe pour le moment. Le club madrilène considère le jeune talent algérien comme le successeur idéal d'Antoine Griezmann, l'attaquant français qui pourrait quitter pour la Major League Soccer.

Des rapports allemands ont récemment révélé que Mazza est sous surveillance de sept clubs anglais qui souhaitent l'acquérir lors du prochain mercato estival, et que cela pourrait se concrétiser si Hertha Berlin ne parvient pas à atteindre l'objectif de la montée en Bundesliga cette saison.

Le site "Football News" a rapporté vendredi dernier que l'Atlético Madrid



est le plus déterminé à recruter le jeune algérien, selon un article du journal "Bild". Le rapport précise que "l'Atlético Madrid montre également un intérêt concret pour le joueur de 20 ans, le voyant comme le successeur potentiel de Griezmann".

La même source a ajouté que le club espagnol a déjà pris l'initiative en contactant directement Ibrahim Mazza. "Mazza est actuellement sous contrat avec Hertha Berlin jusqu'en 2027. Il pourrait quitter le club de Bundesliga 2 pour une somme de 9,5 millions d'euros à partir de l'été 2025", indique le rapport. "La direction de l'Atlético a déjà pris contact avec le joueur algérien."

L'offre de l'Atlético Madrid n'est pas la seule pour le jeune talent algérien. En plus des propositions des clubs

anglais, Ibrahim Mazza est également dans le viseur des clubs allemands Stuttgart et Bayer Leverkusen. Cependant, il n'a pas encore révélé sa prochaine destination et préfère attendre la fin de la saison.

Malgré cette attention médiatique, Ibrahim Mazza refuse de quitter Hertha Berlin durant le mercato hivernal, même si plusieurs clubs insistent, notamment Newcastle United qui est prêt à payer 20 millions d'euros pour obtenir la pépite algérienne. Des rapports allemands ont confirmé que Mazza a décidé de finir la saison avec Hertha et de se battre pour la montée en Bundesliga.

Ibrahim Mazza brille avec Hertha Berlin depuis le début de la saison et a attiré l'attention des plus grands clubs européens, surtout après avoir été sélectionné en équipe nationale. La semaine dernière, il a marqué un superbe but contre l'Olympique, ce qui lui a permis de figurer dans l'équipe-type de la 13e journée de la 2e Bundesliga.

De plus, il a poursuivi sa belle forme en offrant une nouvelle passe décisive lors du match contre Magdebourg, une rencontre de la 2e division allemande, que Hertha Berlin a remporté 3-1.

À ce jour, Mazza a inscrit 5 buts et délivré 4 passes décisives en 16 matchs toutes compétitions confondues, totalisant ainsi 9 contributions directes à des buts, ce qui attise l'intérêt de clubs au-delà des frontières de l'Allemagne.

AG ÉLECTIVE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE KOSHIKI

Faten Drizi élue présidente

Mme Faten Drizi a été élue présidente de la Fédération algérienne de Koshiki pour le mandat olympique (2024-2028), lors de l'Assemblée générale élective (AGE), qui s'est tenue samedi au Centre de Ghermoul à Alger. Les travaux de l'AGE élective ont réuni 27 membres sur les 32 qui composent l'Assemblée générale, en présence d'un représentant du ministère des Sports.

Sur les 27 voix exprimées, Mme Drizi a obtenu 23 voix contre 4 pour son concurrent, Zakaria Haj Ben Ali. Le comité de candidature avait reçu deux dossiers pour le poste de président, et aucun recours n'a été enregistré.

Les membres de l'Assemblée générale ont également élu 12 membres au bureau exécutif de l'instance fédérale, parmi lesquels figurent deux femmes. Dans son discours après son élection, Mme Drizi a déclaré : "Je remercie les membres de l'Assemblée générale pour la confiance qu'ils m'ont accordée et je veillerai à être à la hauteur de leurs attentes. Je m'engage à travailler durant ce mandat pour

créer un comité consultatif dédié au développement du Koshiki en Algérie, regroupant des membres du bureau fédéral, de l'Assemblée générale et du ministère des Sports".

Ce comité sera chargé de "renforcer le rôle des parties concernées par cette discipline et de lever tous les obstacles pour fournir un soutien financier, scientifique et logistique afin de promouvoir ce sport", a ajouté la nouvelle Mme Drizi a également promis de poursuivre la création de ligues locales et de mettre en place des canaux de communication entre les clubs sportifs, les ligues et la Fédération. Elle a également prévu d'organiser des compétitions internationales pour se mesurer au haut niveau, d'améliorer le niveau technique et d'intensifier les stages techniques au profit des athlètes, des entraîneurs et des arbitres algériens. Elle n'a pas oublié les jeunes talents, promettant leur formation et leur accompagnement à travers des accords avec les fédérations algériennes de sport scolaire et universitaire

pour identifier et sélectionner les meilleurs afin de renforcer les équipes nationales. Elle s'est également engagée à donner des opportunités aux athlètes des régions reculées pour participer à des formations et des stages réguliers. Mme Faten Drizi est conseillère en sport à la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Bouira, entraîneuse de l'équipe nationale senior (kumité), championne du monde en 2014 lors du Mondial au Canada, et élue meilleure entraîneuse lors des Championnats du monde en Russie en 2023.

Composition du bureau fédéral pour le mandat olympique 2024-2028 :

Présidente : Faten Drizi

Membres : Mohamed Amine Bouakrif, Mohamed Fawzi Wahab, Khalil Sebgag, Nadir Kibbesh, Nadir Behaz, Farid Senani, Mohamed Lamine Maameri, Lashker Rahmani, Salima Hajaj, Nassima Cherlakh

Membres suppléants : Ali Tamourt, Merzak Boukhatem.

BIRDS OF PREY ET LA FANTABULEUSE
HISTOIRE DE HARLEY QUINN



21h25

TMC

Lorsque Roman Sionis, l'un des ennemis les plus redoutables de Gotham, et son impitoyable acolyte Zsasz ciblent une jeune fille nommée Cass, la ville entière est mise sens dessus dessous pour la retrouver.

Dans cette course effrénée, les chemins de Harley Quinn, de la Chasseuse, de Black Canary, et de Renee Montoya se croisent d'une manière inattendue.

Formant un quatuor aussi unique qu'improbable, ces héroïnes légendaires unissent leurs forces dans une alliance explosive pour affronter Roman et mettre fin à sa tyrannie.

HIPPOCRATE



21h10

CANAL+

Après l'incident éprouvant survenu durant sa garde nocturne dans le bâtiment désaffecté « California », Arben s'efforce de persuader Chloé de transférer les patients vers le service des urgences. La situation atteint un point critique lorsque le docteur Brun apprend que ses collègues ont accepté d'admettre plusieurs résidents d'un Ehpad, malgré une capacité d'accueil déjà saturée. Furieux, il confronte Muriel dans une discussion houleuse, dénonçant cette décision qu'il juge irresponsable. Dans une ambiance tendue et nerveuse, le scénario aborde avec réalisme et subtilité les difficultés d'organisation...

LES INVISIBLES
RICHELIEU



21h10

2

Des morceaux de cadavre sont découverts éparpillés le long d'une voie ferrée, suggérant que la victime a été broyée par un train. La terre retrouvée sous ses chaussures indique que le meurtre s'est produit dans une carrière. Selon Ben, c'est le même lieu où, deux ans auparavant, une rixe entre hooligans de deux clubs de foot rivaux, les Stabbers de Lens et les Pitbulls de Lille, a tourné au drame : un membre des Stabbers a été poignardé à mort tandis que le leader des Pitbulls a fini en fauteuil roulant. Malgré les réserves de Duchesse et Marijo, Darius donne le feu vert à Ben pour infiltrer les Pitbulls et élucider ce meurtre macabre.

UNE INTIME CONVICTION



21h05

3

Le 27 février 2000, Suzanne Viguier, mère de trois enfants, disparaît mystérieusement, ne laissant derrière elle aucune trace. Très vite, Jacques Viguier, son mari et professeur de droit à l'université, devient le principal suspect d'un supposé meurtre. Neuf ans plus tard, il est jugé devant la cour d'assises pour le meurtre de sa femme, une accusation qui le hante depuis des années. C'est à ce moment-là que Nora, une connaissance de Clémence, la fille aînée de Jacques, décide de tout mettre en œuvre pour prouver l'innocence de ce dernier. Elle fait alors appel au célèbre avocat Éric Dupont-Moretti, qui, dans un premier temps, décline sa demande.

LA SELECTION
DE MIDI LIBRE

LE CORBEAU



21h00

arte

La sérénité d'une petite ville de province est brusquement perturbée par l'apparition d'une série de lettres anonymes, émanant d'un mystérieux corbeau. Les lettres calomnieuses semblent cibler en particulier le docteur Rémy Germain, récemment installé dans la communauté. Accusé à tort de pratiquer des avortements clandestins, ce médecin au passé compliqué est ensuite suspecté d'entretenir une relation adultère avec Laura Vorzet, l'épouse d'un de ses collègues. Les soupçons se portent tour à tour sur trois femmes, y compris une mystérieuse séductrice boîteuse, mais les indices finissent par s'embrouiller...

THALASSA, AVENTURES
EXTRÊMES



21h05

5

Diego Buñuel se lance à l'aventure sur le territoire canadien du Nunavut pour explorer l'océan Arctique, un lieu crucial dans la lutte mondiale contre le changement climatique. Sur ce territoire sauvage, il rencontre Nathalie Lasselin, une expatriée française passionnée, avec qui il s'engage dans une expédition des plus extrêmes. Accompagnés de membres de la communauté Inuit, ils empruntent un parcours dangereux en jet ski à travers des paysages glacés. Une fois arrivés à destination, ils campent dans des conditions rigoureuses, sous la menace constante des ours polaires...

CAT'S EYES
DURRIEUX



21h10

TF1

Tamara, Alexia et Sylia sont profondément bouleversées après avoir écouté les enregistrements laissés par leur père. Alors qu'elles tentent de gérer leur chagrin, l'arrivée inattendue d'Hélène les prend de court. Elle révèle son implication dans la disparition de leur père et les soumet à un chantage menaçant : si elles refusent de coopérer, elle les dénoncera à la police. Désormais à la merci d'Hélène, les sœurs se voient contraintes de l'aider à se venger de Dalember, qu'elle tient pour responsable du vol des tableaux et de sa ruine. Pendant ce temps, Quentin, blessé mais déterminé, prend la décision de se rendre au bastion.

CRIMES
SOMBRES ÉNIGMES DANS LE VAR



21h05

Chérie 25

Plans macabres aux Issambres Le 28 juillet 2014, Maria appelle les gendarmes de Saint-Tropez pour leur signaler qu'un incendie vient de se déclarer dans la maison de son amie Bernadette. Sur place avant les secours, elle découvre le corps sans vie de Bernadette. • Le mystère Laëtitia. Le 25 septembre 2012, Laëtitia, 33 ans, quitte son appartement. Son véhicule est retrouvé à une centaine de kilomètres de chez elle. Sur des images de surveillance, elle est filmée en train de courir vers la plage, avant d'enjamber une barrière et de disparaître.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:03
Dohr	12:37
Asr	15:15
Maghreb	17:33
Icha	19:02

SOUTIEN SYNDICAL À LA LUTTE POUR L'INDÉPENDANCE :

APPEL À UNE MOBILISATION INTERNATIONALE POUR LA JUSTICE AU SAHARA OCCIDENTAL

La conférence de solidarité avec le peuple sahraoui a appelé, samedi soir, à la création de réseaux syndicaux régionaux et internationaux de solidarité avec la cause juste du peuple sahraoui, réaffirmant leur soutien à l'Union générale des travailleurs de Saguia al-Hamra et Rio de Oro (UGT-SARIO), dans sa mission de défense des droits des travailleurs sahraouis.

Le Communiqué final ayant sanctionné les travaux de la conférence organisée en parallèle avec la 48e Conférence de la Coordination européenne des comités de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), tenue à Lisbonne, a appelé à l'élaboration d'une feuille de route commune de solidarité visant une plus grande sensibilisation sur la cause sahraouie dans les médias syndicaux et les rencontres syndicales internationales et le renforcement de la coordination entre les structures représentatives des travailleurs pour lutter contre le colonialisme et promouvoir la justice sociale, en prenant le Sahara occidental comme modèle de lutte et de résistance.

Ce plan vise également à défendre les principes d'équité, d'égalité et de justice pour les travailleurs sahraouis dans tous les espaces possibles, selon le même document.

Les participants ont réitéré leur engagement à œuvrer sans relâche pour soutenir la lutte du peuple sahraoui et construire un avenir fondé sur la paix, la justice, les



droits de l'Homme et la primauté du droit. Le Communiqué a souligné que le mouvement syndical dans de nombreux pays était l'un des piliers du mouvement de solidarité internationale avec les peuples colonisés, ayant toujours soutenu la lutte pour les droits du peuple sahraoui.

Le document a également appelé tous les syndicats à travers le monde à renforcer leur engagement ferme en faveur de la lutte du peuple sahraoui pour son droit légitime à la liberté, à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes établis par le droit international. La Conférence a condamné, avec la plus

grande fermeté, les violations continues des droits de l'Homme commises par le système marocain dans les territoires occupés du Sahara occidental, notamment les politiques de ségrégation raciale, de marginalisation et d'exclusion systématique des populations sahraouies dans les territoires sahraouis occupés, outre l'accaparement des terres et l'exploitation illégale des ressources naturelles sahraouies, faisant fi des chartes internationales et des décisions rendues par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et la Cour africaine.

Par ailleurs, la Conférence a dénoncé la

répression et les arrestations arbitraires des militants et des défenseurs sahraouis des droits de l'Homme, ainsi que le recours à la torture, les procès sommaires, les disparitions forcées, les verdicts iniques et illégaux, les conditions inhumaines de détention et les exécutions.

La Conférence a réitéré sa condamnation du blocus médiatique imposé au territoire du Sahara occidental, à travers une politique systématique visant à expulser les observateurs des droits de l'Homme des territoires sahraouis, soulignant que 300 expulsions documentées ont été recensées en dix ans.

HANDBALL : L'UAH accorde à l'Algérie l'honneur d'accueillir le CHAN 2025

L'Algérie a eu l'honneur d'organiser le Championnat d'Afrique des Nations de handball pour les catégories des moins de 20 ans et des moins de 18 ans.

Le Fédération algérienne de handball a annoncé, hier, sur sa page officielle, avoir reçu une lettre du Comité Exécutif de la Confédération africaine de handball, lui confirmant l'attribution de l'organisation de ces deux compétitions.

Selon cette annonce, l'Algérie accueillera la 22e édition du Championnat d'Afrique des Nations de handball, catégorie des moins de 20 ans, qui se déroulera en septembre 2025. Quant à la 20e édition du Championnat d'Afrique des Nations pour la catégorie des moins de 18 ans, elle se tiendra en août 2025.

63^E ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'APS: LANCEMENT D'UN NOUVEAU SERVICE D'INFORMATION EN LANGUE RUSSE

L'Agence Algérie Presse Service (APS) a lancé, dimanche, un nouveau service d'information en langue russe dans le cadre de l'extension de son activité dans les langues les plus usitées dans le monde pour faire parvenir l'image de l'Algérie aux quatre coins du monde.

Cette démarche, qui coïncide avec la célébration du 63e anniversaire de la création de l'Agence, vient couronner un long parcours riche en réalisations et amorcer une nouvelle étape de professionnalisation, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la promotion du secteur. Le service d'information en langue russe a été lancé en présence du ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication à la



Présidence de la République, M. Kamel Sidi Said, ainsi que des directeurs d'établissements médiatiques nationaux. Le russe vient ainsi s'ajouter aux cinq autres langues de diffusion de l'APS, à savoir l'arabe, tamazight (trois écritures), le français, l'anglais et l'espagnol, en attendant la diffusion prochaine des informations de l'Agence en langue chinoise.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : 9 morts et 359 blessés en 48 heures

Neuf (09) personnes sont décédées et 359 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 48 heures à travers le pays, indique samedi un bilan de la Protection civile.

Les accidents les plus mortels ont été enregistrés à travers les wilayas de Blida, Bejaia, Mostaganem, Relizane, Timimoune, Béchar, El Taref, Ouargla et Tindouf, précise la même source.

A noter également, l'intervention des éléments de la Protection civile pour prodiguer des soins de première urgence à 10 personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO, émanant des appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles à travers les wilayas de Médéa, Blida et Sétif.

Aussi, la Protection civile est intervenue pour l'extinction de 3 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger, Tizi Ouzou et Djelfa.